

PLAN DE COURS

Prenez le temps de le lire!

- Le plan de cours est un contrat entre l'enseignante ou l'enseignant et les étudiantes et étudiants portant sur le déroulement de la session pour le cours en question.
- Souvent au premier cours, le plan de cours est survolé rapidement, sans grande attention de notre part. Il faut changer cette habitude, car ce dernier est primordial au bon déroulement de la session.
- Le plan de cours renferme une foule d'informations essentielles au bon déroulement du cours.
- Il contient aussi des informations tel le moment des différents examens dans la session, la pondération de chacun, des clauses concernant la pénalité accordée aux fautes de français, etc.
- Certaines clauses présentent dans le plan de cours peuvent être discutées avec l'enseignante ou l'enseignant lors de sa lecture, si vous les jugez trop sévères, injustifiées ou si vous voulez des précisions.

Pour toutes questions, si vous avez des problèmes avec un enseignant ou pour faire réviser une note, contactez le délégué à la pédagogie au local B-304.

